

# *Variations autour du champ*

*Frédéric Brissaud*

*Automne 2001 – Paru dans les Cahiers de Gestalt-Thérapie, n° 11, « Commencer et finir », printemps 2002*

*- Diffusion interdite -*

## **Introduction**

Lorsque à la fin de l'automne 2000 je me suis occupée de fixer le sujet ma thèse, je me trouvais depuis plusieurs mois dans la situation désagréable de ne plus disposer d'un système théorique qui me convienne pour parler de la Gestalt-thérapie et pour réfléchir sur ma pratique. Par ailleurs, après l'université d'été de juillet 2000 : « Pratique du champ et pratique de la psyché », le concept même de champ était remis en cause. C'est donc au champ, fondement du système théorique gestaltiste, que je me suis intéressé dans ma thèse.

Quand j'ai cherché dans la littérature gestaltiste et que j'ai interrogé des collègues gestalt-thérapeutes pour trouver une définition du champ les réponses que j'ai obtenues ont été pour le moins variées ! Voilà quelques réponses assez représentatives de la diversité que j'ai pu rencontrer :

« Le champ est l'interaction de l'organisme et de l'environnement »

« Le champ est l'espace sensible dans lequel évoluent les protagonistes »

« Le champ est le champ de l'expérience »

« Le champ ne se définit pas »

« Le champ c'est nous tous ici »

« Le champ est nécessaire pour satisfaire nos besoins d'amour, pour créer et détruire des objets, pour absorber nos colères, notre affection... »

« Il y a plusieurs sortes de champs »

« Si le champ ne peut rester lié à l'organisme comme une partie de celui-ci, l'organisme sera détruit par le champ »

« Le champ est le Self en action, dans une temporalité, à la frontière-contact »

Certes le champ est à la base du système théorique de nombreux gestaltistes mais en même temps les citations précédentes donnent une idée de la diversité de la conception et de l'utilisation de ce concept. Par ailleurs, lorsqu'un auteur fait référence au concept de champ, il est rarement défini précisément. Bien plus souvent il est présenté par analogie ou à partir d'exemples voire n'est pas défini du tout présupposant par là une forme de consensus. Lorsqu'il est défini, le lecteur se trouve souvent confronté à une oscillation de la position de l'auteur dans son approche du champ, soit au long des différents articles, ce qui peut relever d'une évolution de sa pensée, soit au sein d'une même contribution ce qui est plus délicat pour le lecteur.

Pour comprendre ces oscillations, il me semble qu'il faut remonter aux travaux de Kurt Lewin qui a introduit le concept de champ en psychologie, c'est ce que je commencerai par faire. Ensuite, je présenterai les points de vue de quelques gestaltistes pour enfin adopter une définition phénoménologique du concept de champ et en ébaucher les conséquences sur le système théorique de la gestalt-thérapie.

# 1. La théorie du champ de Kurt Lewin

Kurt Lewin souhaitait pouvoir étudier les problèmes de la vie réelle et quotidienne en cherchant à expliquer le comportement comme une coopération de la personne et de son environnement. S'appuyant sur le développement de la théorie des champs en physique, il cherchait à remplacer la causalité historique, qui explique un fait par des faits antérieurs, par une causalité dynamique, qui explique un fait par d'autres faits simultanés et organisés selon des rapports de force. Par ailleurs, « les connaissances générales de Lewin en philosophie lui permirent de saisir le rôle fondamental de la phénoménologie, ou perception immédiate » [Marrow 69, p. 46].

Pour Lewin, le comportement d'une personne est donc une fonction de cette personne et de son milieu. Le milieu désignant le milieu éprouvé par la personne et non le milieu « objectif » accessible à un observateur de la personne. Ainsi dit-il « les mondes dans lesquels le nouveau-né, l'enfant d'un an et l'enfant de 10 ans vivent sont différents, même dans un milieu immédiat identique au point de vue physique ou social. » [Lewin 46, p. 1255].

Dans cette perspective, le concept de champ, que Lewin nomme aussi *espace de vie*, est défini comme « l'environnement psychologique total dont une personne a l'expérience subjective. L'espace de vie comprend tous les faits qui ont une réalité-pour-la-personne et exclut tous ceux qui n'en ont pas. Il inclut donc ses besoins, ses buts, les influences de son inconscient, ses souvenirs, ses croyances, les événements de nature politique, économique, sociale et autre qui influent directement sur son comportement. » [Marrow 69, p. 44]. Selon Lewin, c'est ce champ qui doit être l'objet d'étude de la psychologie.

Le champ ou espace de vie est organisé en régions qui correspondent aux différents constituants de l'environnement psychologique de la personne. On trouvera ainsi des régions correspondant à ses besoins, à ses buts, à ses souvenirs, à ses croyances, aux objets perçus, aux événements, etc. Les possibilités du champ, en particuliers au cours du développement d'une personne, évoluent selon plusieurs axes. Le nombre des régions varie, leurs contours sont plus ou moins précis, le caractère de réalité ou d'imaginaire de chaque région est plus ou moins ajusté et la dimension temporelle conduit à distinguer les régions correspondant au présent, au passé (souvenirs) ou futur psychologique (projets).

Partant de cette posture que l'on pourrait qualifier de « subjective » et de cette définition « phénoménologique » du champ, on constate plusieurs oscillations dans les textes de Lewin ou dans les textes de compilation de ses travaux.

La première incertitude concerne la définition même de l'espace de vie présenté comme « tous les faits qui ont une réalité-pour-la-personne et excluant tous ceux qui n'en ont pas. » [Marrow 69, p. 44]. Au fond, dans cette phrase, est-ce le *fait* ou l'*expérience* de ce fait qui fait partie de l'espace de vie ? L'espace de vie est-il homogène et composé seulement de vécus : des pensées, des perceptions, des proprioceptions, etc., ou bien est-il hétérogène et composé de vécus et d'objets : murs, jouets, portes ? En d'autres termes, est-ce que le champ contient le mur ou la perception de ce mur ? La figure 1, tirée de l'ouvrage de P. Kaufmann reproduisant une figure extraite d'une publication de Lewin, montre une représentation graphique, sous forme de courbe de Jordan, de l'espace de vie d'un enfant. Elle comporte la représentation de murs et de jouets qui semblent plus être des « objets du monde » que des régions de l'expérience d'une personne.

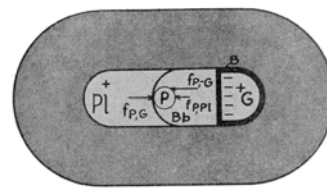


Figure 1

G : Jouets inaccessibles ; Pl : le jeu avec objets accessibles ; B : Barrière barrant l'accès à G.

Ensuite si l'espace de vie représente bien l'environnement psychologique d'une personne, quel sens cela a-t-il de représenter la personne elle-même dans l'espace de vie ? Quel sens cela a-t-il de représenter la personne au milieu de ses besoins, de ses croyances, de ses souvenirs ? Or pour Marrow l'espace de vie contient « la personne et la totalité des faits capables de déterminer ses comportements » [Marrow 69, p. 46]. Dans la figure 1, la personne est également représentée sous la forme d'un petit cercle noté P.

Ailleurs, sur la figure 2 reproduisant un schéma de Lewin, on trouve, une cartouche représentant l'espace de vie d'un homme, une autre représentant l'espace de vie de sa femme ainsi qu'une troisième représentant ce qu'il appelle le champ social. Plusieurs éléments sont troublants. D'abord toutes courbes de Jordan comportent les mêmes régions. Ensuite l'homme et la femme sont représentés de la même façon réduisant ainsi la différence phénoménologique essentielle entre autrui et moi. Enfin, la courbe qu'il intitule « champ social » utilise le même formalisme que les espaces de vie. Ce schéma pourrait être celui de l'observateur mais, en même temps, la présence des mêmes régions que celles de l'homme et de la femme rend caduc cette interprétation.

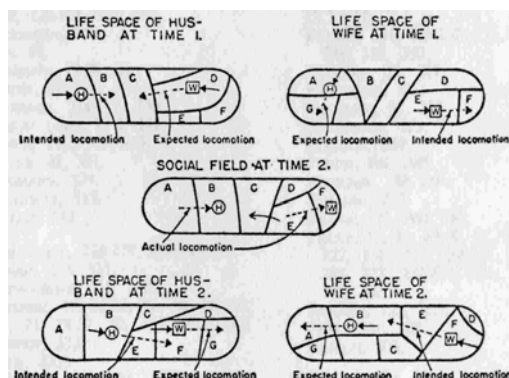


Figure 2

Ensuite, Marrow écrit que « Le comportement [...]dérive *toujours* de la relation de l'individu concret à la situation concrète. » [Marrow 69, p. 46]. Dans cette phrase, concret est-il à entendre comme présent par opposition à passé ou bien est-il à comprendre comme objectif par opposition à subjectif ? (redire les phrases)

Enfin, si le champ est bien l'environnement psychologique total dont une personne à l'expérience subjective, quel sens cela peut-il avoir de parler de sortir du champ ? Cela a-t-il un sens de sortir de son propre environnement psychologique ? En revanche, cette perspective prend du sens si on considère le champ non plus comme l'environnement psychologique d'une personne mais comme une région du monde. Or Marrow écrit justement : « Dans ce type de situation une fuite des valences conflictuelles est quelquefois possible en sortant du champ. » [Marrow 69, p. 64]. Lewin lui écrit : « Nous avons affaire en l'espèce à un cas fondamental de « sortie du champ ». La sortie du champ intervient ici sur le mode de la politique de l'autruche [...]. Mais il existe un large éventail de types très divers de « sortie du champ »... » [Kaufmann 68, p. 129]. Au fond, est-il possible de sortir de son expérience ?

Pour terminer sur Lewin, je citerai Kaufmann qui me laisse perplexe lorsqu'il écrit : « [...] il s'agit de se demander dans quel champ de travail l'ouvrier se meut, et d'élaborer avec la *topologie du champ de travail intérieur et extérieur*, la représentation des forces qui agissent sur l'ouvrier en provenance d'un champ de travail » [Kaufmann 68, p. 112].

La lecture des textes de Lewin ou de texte au sujet de Lewin m'a donc confronté à une oscillation dans la définition et la compréhension du concept de champ.

## 2. Le champ en gestalt-thérapie

### 2.1. Le champ chez Paul Goodman

Partant de ce constat, qu'en est-il dans la littérature gestaltiste et pour commencer chez Paul Goodman dans *Gestalt-therapy* ?

Ce qu'affirme clairement Goodman et qu'il ne remet pas en cause, c'est le principe méthodologique selon lequel : « Toute étude biologique, psychologique ou sociologique se doit de partir de l'interaction de l'organisme et de son environnement » [PHG51, 1, 2 ; p. 10]. Cependant, ce principe méthodologique ouvre à trois postures distinctes :

- celle de l'observateur extérieur à l'ensemble « organisme-environnement » et qui étudie alors l'interaction à partir de ce qu'il en perçoit lui,
- celle de l'organisme impliqué dans l'interaction et qui l'étudie à partir de l'expérience subjective qu'il en fait,
- celle de l'environnement ou d'une partie de celui-ci qui étudie l'interaction organisme-environnement à partir de ce que l'on peut observer depuis l'environnement.

Ces trois postures conduisent évidemment, à partir du même principe méthodologique, à des définitions différentes du concept de champ. Dans *Gestalt-therapy*, la posture de Goodman oscille entre un point de vue d'observateur étudiant l'interaction de l'extérieur et le point de vue de l'organisme impliqué dans l'interaction.

Ainsi dès les premières lignes de *Gestalt-therapy*, Goodman écrit : « L'expérience se situe à la frontière entre l'organisme et l'environnement » [PHG51, 1, 1 ; p. 9]. Cette affirmation requiert implicitement la préséance de l'organisme et de l'environnement sur l'expérience ou tout au moins leur donnée simultanée à l'expérience pour que cette dernière puisse se situer *entre* l'organisme et l'environnement. Par là il tire donc du côté du point de vue d'un observateur extérieur. Or il continue, quelques lignes plus loin, en affirmant que « ce qui est extérieur au tout de l'expérience, y compris la notion [...] d'organisme et d'environnement, n'est qu'une abstraction ». Cette expérience est cette fois-ci conçue comme première et préalable à organisme et environnement. Ces deux points de vue différents sur le champ s'entremêlent tout au long de l'ouvrage compliquant la compréhension des concepts puisque les tirant tantôt du côté de l'expérience et tantôt du côté d'un regard extérieur.

Le point de vue de l'expérience est évident lorsque P. Goodman écrit que : « Psychologiquement, ce qui est extérieur au tout de l'expérience, y compris la notion même d'organisme et d'environnement, n'est qu'une abstraction... » [PHG51, II, 1, 1 ; p. 9]. Par ailleurs, pour un observateur extérieur un individu, même un bébé, est toujours bien différencié de son environnement, donc, lorsqu'il écrit que : « ...la différenciation de l'individu dans le champ organisme-environnement représente déjà un développement tardif... » [PHG51, II, 7, 1, p. 117] ce n'est pas à partir d'un point de vue extérieur mais bien à partir de l'expérience.

Enfin, quand Goodman écrit que : « Le sujet-objet d'une psychologie formelle serait la classification exhaustive, la description et l'analyse de toutes les structures possibles du Self. (C'est le sujet-objet de la phénoménologie.) » [PHG51, II, 10, 5 ; p. 185], il fait explicitement référence à la phénoménologie dont l'objet est d'explicitement l'expérience humaine et les structures des vécus. Par ailleurs, le self est défini ici implicitement comme un aspect de l'expérience humaine en précisant qu'il est « le processus figure-fond dans les situations de contact... » [PHG51, II, 10, 2 ; p. 181]. Le processus figure-fond est bien sûr l'émergence d'une figure dans le champ de l'expérience. Dans cette perspective, « La thérapie consiste alors à analyser la structure interne de l'expérience actuelle et le degré de contact qu'elle possède. » [PHG51, II, 1, 7 ; p. 15].

Certains passages sont en revanche plus ambigus. Il écrit par exemple : « notons que l'énergie investie dans la formation de la figure provient des deux pôles du champ, l'organisme et l'environnement. » [PHG51, II, 12, 3 ; p. 216]. Ici on peut évidemment rapprocher le terme pôle du terme région,

l'organisme et l'environnement étant alors deux régions du champ de l'expérience. Cependant quand il dit que l'énergie provient à la fois des deux pôles du champ, il semble qu'il soit question là de deux éléments du monde objectif comme c'est le cas lorsqu'il écrit : « Dans le cas d'une plante, c'est-à-dire d'un champ organisme-sol, air [...] les deux parties sont, à l'évidence, actives. » [PHG51, II, 3, 4 ; p. 45]. Il évoque bien là des objets du monde et non des régions de l'expérience.

Le concept de champ n'est jamais défini explicitement comme une partie du monde décrite du point de vue d'un observateur. En revanche, plusieurs passages me donnent cette impression. Par exemple dans le passage cité précédemment : « Dans le cas d'une plante, c'est-à-dire d'un champ [...] la membrane osmotique est l'organe de l'interaction de l'organisme et de l'environnement... » [PHG51, II, 3, 4 ; p. 45], le champ organisme-sol, air n'est certainement pas le champ de l'expérience de la plante ! D'autre part, la membrane osmotique, qui constitue la frontière, est bien un « lieu entre » deux objets du monde et non une expérience, tout comme la peau dans la citation suivante : « La frontière-contact –la peau, par exemple– est [...] essentiellement l'organe d'une relation particulière entre l'organisme et l'environnement. » [PHG51, II, 1, 3 ; p. 12].

De même, lorsqu'il écrit qu'il « serait stupide [...] d'étudier un animal doté d'un système respiratoire sans prendre en considération, dans sa définition, l'air et l'oxygène qui l'entourent. » [PHG51, II, 1, 2 ; p. 10]. Il fait référence à l'air et à l'oxygène comme des éléments « objectifs » et non à une expérience comme l'expérience de la respiration.

Les sciences sociales et biologiques étudient une partie du monde du point de vue d'un observateur et non du point de vue de l'expérience. Or pour Goodman, « les sciences sociales et biologiques, traitent toutes des différentes interactions dans le champ organisme-environnement... » [PHG51, II, 1, 3 ; p. 11], ce qui laisse à penser que le champ est ici une partie du monde. Et lorsqu'il poursuit en proposant d'appeler « cette interaction de l'organisme et de l'environnement, le champ 'organisme-environnement' » [PHG51, II, 1, 2 ; p. 10] il fait bien plus référence à une interaction entre deux parties du monde perçues d'un point de vue extérieur qu'à une interaction de deux régions au sein de l'expérience.

Enfin Goodman écrit : « Par contact, nous entendons le fait de se procurer de la nourriture et de la manger, d'aimer et de faire l'amour, d'agresser, d'entrer en conflit, de communiquer, de percevoir, d'apprendre, et, en général, toutes les fonctions qui se situent principalement à la frontière du champ organisme-environnement. » [PHG51, II, 10, 2 ; p. 179]. A nouveau, dans ce passage, il semble bien plus se référer à des éléments du monde qu'à un aspect de l'expérience vécue et il définit le contact comme un fait et non comme une expérience.

Cette oscillation, présente dans *Gestalt-therapy*, se retrouve souvent dans les écrits gestaltistes.

## **2.2. Le champ chez Malcom Parlett**

Dans son article : « Réflexions sur la théorie du champ » [Parlett 91] Malcom Parlett définit le champ comme « ma réalité à un moment donné », « mon 'espace de vie' », « mon expérience » [Parlett 91, p. 27]. Cependant il continue en évoquant la rencontre de deux personnes comme (je cite) « une réalité co-crée qui comprend potentiellement tout ce qui est dans les champs expérientiels [...] des deux participants. » [Parlett 91, p. 28] si les champs contiennent bien des vécus, quel sens cela a-t-il d'envisager d'ajouter les vécus de deux personnes ?

Or il poursuit par : « Ce ne sont pas simplement deux jeux d'expériences qui s'ajouteraient l'un à l'autre. Il s'agit plutôt d'un champ partagé, d'une base de communication construite en commun. » [Parlett 91, p. 28]. Là il me semble confondre une base de communication commune, un langage commun par exemple qui pourrait être vu comme « un objet partagé », et l'expérience que chacun peut faire de cet objet. Comme le dit Jacques Blaize, « je peux bien ressentir que je ne fais qu'un avec l'autre, c'est tou-

jours moi qui suis à ce moment-là cette conscience de n'être qu'un avec l'autre... » [Blaize 87]. Au fond qui pourrait témoigner de cette réalité co-créée ? Chacune des deux personnes, mais alors chacune témoigne seulement de son expérience propre de cette co-création ! Ou bien un observateur extérieur, mais alors il témoigne de ce qui se passe entre les deux personnes mais en aucun cas il n'a l'expérience des vécus de ces personnes.

### **2.3. Le champ chez Jean-Marie Robine**

Je ressens cette même oscillation chez Jean-Marie Robine. En lisant « ...la Gestalt-thérapie, (est une) théorie du contact organisme/environnement considéré du point de vue de l'expérience du sujet... » [Robine 97, p. 209, 210] puis « ...la frontière-contact est (alors) le phénomène premier, qui seulement ensuite s'actualise sous la forme d'un soi-même et du monde. » [Robine 97, p. 29], je conçois le champ comme champ de l'expérience parcouru par un processus de différenciation et un processus figure-fond. Dans cette perspective, « ...le concept de confluence désigne bien alors la dissolution du rapport figure/fond et non celle du rapport sujet/objet. » [Robine 97, p. 139].

En revanche ailleurs, il écrit que le champ organisme/environnement est « ...l'infime partie du monde dont nous faisons l'expérience en un lieu donné et un moment donné... » [Robine 97, p. 54, 55], et que le champ est une « ...ressource 'd'objets' susceptibles d'être contactés. » [Robine 97, p. 16] (c'est moi qui souligne). Il me semble faire ici référence à un champ organisme-environnement conçu comme une partie des objets du monde. Dans cette perspective, l'introjection est évoquée de la façon suivante : « ...je m'oriente dans le champ [...]. Le matériau 'offert' est un déjà-là dans le champ : il m'appartient de le percevoir... » [Robine 97, p. 211]. Le champ recèle donc des matériaux *dont je ne fais pas* l'expérience subjective, il me semble qu'il s'agit donc là d'une partie du monde.

Enfin, dans la première page de son article « L'eco-niche, essai sur la théorie du champ en Gestalt-thérapie » [Robine 97, p. 217], je retrouve la même oscillation que dans la première page de *Gestalt-therapy*. En effet, en ouverture il cite Goodman : « L'expérience est antérieure à " Organisme " et " Environnement " qui sont des abstractions de l'expérience », puis il commence son introduction en le citant à nouveau : « L'expérience a lieu à la frontière entre l'organisme et l'environnement ».

### **2.4. Le champ chez Jacques Blaize**

Jacques Blaize, lui, adopte une position résolument phénoménologique en affirmant que « ce qui est premier c'est l'expérience, le fait d'être conscient de quelque chose, conscience et monde étant indissociables... » [Blaize 00, p. 12]. Dans ce champ conçu comme l'« expérience de » je le cite à nouveau : « restent deux régions qui, quoique indissociables, offrent des caractéristiques différentes : le 'je' et le 'non je' [...] » [Blaize 92, p. 167]. L'organisme et l'environnement : « ne sont alors que des abstractions opérées au sein de l'expérience. » [Blaize 95b, p. 70].

### **2.5. Remarque**

L'ouvrage de Perls et Goodman oscille entre ces deux conceptions du champ : partie du monde pour un observateur et expérience. Il me semble que cette oscillation ouvre d'emblée au glissement entre les concepts de contact et de relation. En effet la première approche considère le point de vue de l'organisme dans l'expérience de son contact avec son environnement. En revanche, la seconde considère l'interaction organisme-environnement du point de vue d'un observateur « extérieur » d'où on peut glisser facilement à la relation entre un organisme et un autre organisme.

### **3. Réflexions**

Je suis volontiers Jacques Blaize lorsqu'il affirme que « le fondement de la gestalt-thérapie c'est la phénoménologie » [Blaize 01, p. 213]. Le fondement ne constituant pas l'origine de la gestalt-thérapie, mais ce qui permet de lui donner une cohérence à ses multiples racines. Il poursuit par : « Adopter une position phénoménologique, c'est accepter que le seul accès que j'aie au monde c'est l'acte d'être conscient. Autrement dit, ce qui est premier c'est l'expérience, le fait d'être conscient de quelque chose, conscience et monde étant indissociables. » [Blaize 01, p. 214] rejoignant Goodman lorsqu'il affirme que ce qui est premier c'est l'expérience.

Quelles seraient les conséquences sur les autres concepts de la posture phénoménologique qui conduit à affirmer que : le champ, qui constitue la base du système théorique de la gestalt-thérapie, est l'expérience ou le champ de conscience ? Évidemment, compte tenu des oscillations constatées dans les sections précédentes, il est nécessaire que le système théorique soit avant tout cohérent en regard de la posture adoptée. Non que les autres postures soient fausses ou incapables de rendre compte de quoi que ce soit, puisque système théorique n'est qu'une fiction, mais plutôt que si le système théorique ne possède pas ce critère de cohérence, il risque de devenir rapidement un fourre-tout bien pratique pour expliquer tout et n'importe quoi mais incapable d'aider à penser et de venir interroger la pratique. Faisant le choix de la posture phénoménologique, que retenir de cette approche ?

#### **3.1. Éléments de phénoménologie**

Le phénoménologue cherche à mettre à jour et, à décrire l'expérience humaine par « une analyse de [...] la structure des vécus » [Huneman & Kulich 97, p. 21] c'est-à-dire à « expliciter les formes sous-jacentes de l'expérience par lesquelles le sens se constitue » [Huneman & Kulich 97, p. 180]. Il n'est donc pas question de s'intéresser à l'apparence des choses mais, bien au contraire, de restreindre le « regard que nous portons sur les objets (pour) que [...] le regard porte désormais sur les vécus, sur la conscience, à l'exception de tout autre objet d'un autre genre matériel » [Seron 01, p. 31].

Dans cette perspective, le phénoménologue fait le choix méthodologique de suspendre la thèse du monde, c'est-à-dire de cesser temporairement de s'intéresser aux objets du monde pour se focaliser sur ce qui reste, les vécus, par exemple l'acte de penser, de se souvenir, l'acte de regarder, d'entendre, etc. Ce faisant, il apparaît une différence fondamentale entre les vécus et les objets du monde. Les objets, dans l'acte de perception, me sont toujours donnés partiellement, par esquisses, à partir d'un point de vue, avec le risque que les points de vue suivants viennent remettre en cause les précédents. En revanche, les vécus sont donnés immédiatement et en totalité. Par exemple, « Lorsque je me souviens, la chose dont je me souviens peut être lacunaire et vague, mais l'acte de me souvenir est là intégralement sous le regard de ma conscience. Il serait dénué de sens de dire que je peux l'observer sous plusieurs angles et que sous chacun d'eux il aura un aspect différent : il est tout entier présent à ma conscience. » [Huneman & Kulich 97, p. 19].

A. Gurwitsch a développé « une théorie phénoménologique du champ de la conscience » [Gurwitsch, p. 13]. Il définit le champ de la conscience « comme la totalité des données co-présentes » [Gurwitsch, p. 10] ou simultanées dans la conscience et son objectif est de dégager les lois d'organisation du champ de la conscience indépendamment des contenus.

Pour lui, l'organisation en formes au sens des Gestalt-théoriciens c'est-à-dire d'un « tout unitaire[...], qui [...] possède cohérence et solidité et ainsi se détache du champ comme une entité organisée et close. » [Gurwitsch, p. 100, 101] n'est pas l'apanage du domaine de la perception mais c'est une caractéristique générale de la conscience. Le champ de conscience est donc organisé en formes. Les formes

du champ sont elles-mêmes organisées en trois domaines : le thème, le champ thématique et la marge. Le *thème*, « ...c'est [...] ce qui occupe l'esprit du sujet, ou [...] ce qui se trouve au 'foyer de son attention' ; [...] le *champ thématique* définit comme la totalité des données, co-représentées avec le thème, et qui présentent [...] un rapport [...] avec lui, [...] ; (la *marge* regroupe) les données qui, bien que co-présentées, n'ont pas de rapport intrinsèque avec le thème... » [Gurwitsch, p. 12]. Ce qui occupe le centre de l'attention est donc toujours donné avec un champ thématique et avec une marge.

Par exemple, en rédigeant le texte de ce paragraphe le thème est constitué par l'illustration de l'organisation thème/champ thématique/marge. Les concepts des paragraphes précédents, d'autres exemples, sont encore présents, la perception de mon clavier et de mon écran sont nécessaires à cette illustration, tous ces éléments se rapportent à l'illustration en cours d'élaboration et constituent donc le champ thématique. En revanche, les murs de la pièce, ma bibliothèque derrière moi, les bruits de la rue, les images du dernier spectacle sont présentes mais marginalement puisque sans rapport avec le thème.

Donc, les formes du champ thématique « ne sont pas seulement co-présentées au thème, [...]. Elles *ont quelque chose à faire avec lui*, [...] » [Gurwitsch, p. 270], elles sont liées par leur contenu au thème. La marge possède, elle, la propriété suivante : quel que soit l'objet qui occupe mon activité mentale, une partie du courant de conscience, une partie de mon existence corporelle et une partie du monde perceptif apparaissent de façon permanente dans la conscience, au moins sous forme marginale. En citant Gurwitsch : « *à chaque moment*, [...] le *courant de conscience*, *notre existence corporelle*, et le *monde perceptif se signalent à la conscience*. » [Gurwitsch, p. 335] au moins sous forme marginale.

### **3.2. Organisme et environnement**

Cette propriété de la conscience que, quel que soit le thème qui occupe mon attention, je continue à chaque instant d'être conscient du monde qui m'entoure, de mon existence corporelle et du courant de ma conscience rejoint le principe d'indissociabilité organisme-environnement de la gestalt-thérapie.

Si le champ est le champ de l'expérience, Goodman nous dit qu'organisme et environnement en sont des abstractions. Mais comment définir plus précisément ou expliciter ces abstractions ? Dans mon expérience quotidienne, je distingue d'emblée des faits et des objets que j'éprouve comme étant « je », ou miens, et d'autres que j'éprouve comme « non je », comme m'étant étrangers. Par exemple, cette table devant moi m'apparaît d'emblée comme étrangère alors que j'éprouve comme mienne la main qui frappe sur le clavier. Cette distinction « je »-« non je » ou « mien »-« étranger » est le plus souvent implicite : je la vis, je n'ai pas à y réfléchir.

On pourrait penser que le caractère « je »-« non je » est constitutif des objets. Mais si je suspends la thèse du monde, c'est-à-dire que je cesse temporairement de statuer sur l'existence de cette table face à moi, celle-ci m'est pour autant toujours donnée de façon évidente comme étrangère. Le caractère de mienneté n'est donc pas lié à l'objet, mais à l'acte de conscience. On pourrait être tenté aussi de rapprocher la distinction « je »-« non je » de la distinction phénoménologique « vécus-objets ». Cependant, si je regarde ma main, celle-ci possède la même propriété que les objets à savoir de ne m'être donnée que par esquisses successives, jamais en totalité. En revanche, dans les phénomènes projectifs, des vécus, des émotions par exemple, sont éprouvés comme étrangers or ce sont des vécus. La distinction phénoménologique « vécus-objets » est donc insuffisante pour rendre compte du caractère « mien » ou « étranger » d'une forme.

Il me semble que le caractère de mienneté, bien que donné de façon évidente et le plus souvent d'emblée, renvoie à un système complexe de relations entre les formes au sein du champ de conscience. Il dépend en particulier de la congruence entre les proprioceptions, les perceptions et les sou-

venirs. Par ailleurs, la rupture de la congruence entre les trois ordres, flux de conscience, l'existence corporelle et le monde perçu, entraîne instantanément la mise au centre de l'attention de cette rupture indiquant par là que la congruence de ces trois catégories de formes est une condition nécessaire à un relatif calme dans le champ et à la tranquillité de l'organisme.

La distinction « organisme-environnement » de la gestalt-thérapie à certainement quelque chose à voir avec la distinction des formes du champ de conscience en miennes et étrangères. Cependant, plusieurs questions restent ouvertes : comment définir le concept d'organisme, est-ce l'ensemble des formes éprouvées comme miennes ? Y a-t-il une unité, une continuité, une cohérence entre ces différentes formes miennes qui pourrait conduire au concept d'organisme ? Si oui tout le reste est-il l'environnement ou bien existe-t-il des régions ni miennes ni étrangères ?

### **3.3. Autrui et co-construction**

Dans la distinction vécus-objets de la phénoménologie, autrui fait parti des objets et non des vécus : « ce que je perçois comme étant un autre homme peut, en fin de compte, se révéler être autre chose qu'un homme : un automate, un animal, une statue » [Huneman & Kulich 97, p. 33]. Par ailleurs, les vécus d'autrui ne me sont jamais accessibles en direct, ils me sont seulement indiqués par ce que je perçois de lui et qu'il transmet de façon verbale ou non verbale. Comme le dit Husserl : « l'autre est comme moi une conscience, mais ses vécus ne me sont pas donnés en original, cela constitue d'ailleurs la différence phénoménologique entre autrui et moi (puisque sinon je serais autrui) ; il n'y a donc ni égalité, ni symétrie entre l'autre et moi. » [Huneman & Kulich 97, p. 31].

Dans cette perspective phénoménologique, je suis gêné par les termes d' « entre-deux » et de « co-création » chers à de nombreux gestaltistes, et à moi-même également. En effet, il me semble que ces termes tendent à placer les deux protagonistes sur un même plan, et, à ce titre, qu'ils relèvent plus d'une posture d'observateur extérieur que d'une posture phénoménologique. En revanche, si je suis gêné par ces termes, ils me semblent pour autant recouvrir quelque chose d'important. Comment aborder ce quelque chose ?

Tout d'abord, d'après l'invariant de la marge de Gurwitsch, le monde perceptif est toujours présent dans le champ de conscience, au moins de façon marginale. Donc autrui, en particulier dans la situation thérapeutique, est d'emblée présent dans le champ. Évidemment, ce que je perçois est bien fonction de ce que cet autre donne à voir, volontairement ou non. Mais en même temps, j'influence, volontairement ou non, l'acte de perception et le sens que je donne à ce que je perçois. Donc ce que je perçois dépend bien à la fois de moi et d'autrui sans pouvoir vraiment démêler les responsabilités de chacun, mais sans pour autant que nous ayons une position symétrique dans ce tissage. Cette caractéristique du tissage, d'être quelque chose dans lequel je suis à la fois actif, j'influe sur ma perception, et à la fois passif, je perçois à partir d'un donné à voir, est à rapprocher du mode moyen dont parle Goodman au sujet du self.

Évidemment il ne s'agit que d'amorces de réflexions qui ont maintenant à être approfondies.

## **Bibliographie**

[Blaize 87], Jacques BLAIZE, Du côté de la phénoménologie, Bulletin de liaison de la SFG n° 14, Éditions SFG, 1987

[Blaize 92], Jacques BLAIZE, Introduction à une approche phénoménologique du corps en Gestalt-thérapie, Revue « Gestalt » n° 3, Éditions Morisset, 1992

- [Bla95], Jacques BLAIZE, La projection, approche clinique d'un point de vue phénoménologique, Revue « Gestalt » n° 9, Éditions Morisset, 1995
- [Blaize 00], Jacques BLAIZE, L'inachevé de la Gestalt-thérapie, Cahiers de Gestalt-thérapie n° 8, L'inachevé et l'ouvert, Éditions du Collège de Gestalt-thérapie, 2000
- [Blaize 01], Jacques BLAIZE, Ne plus savoir (Phénoménologie et éthique de la psychothérapie), L'exprimerie, Bordeaux, 2001
- [Gurwitsch], Aron GURWITSCH, Théorie du champ de la conscience, Traduction M. BUTOR, Desclée de Brouwer, 1957
- [HUNEMAN & KULICH 97], Philippe HUNEMAN, Estelle KULICH, Introduction à la phénoménologie, Armand Colin, Philosophie, 1997
- [Kaufmann 68], Pierre KAUFMANN, Kurt LEWIN (Une théorie du champ dans les sciences de l'homme), VRIN, 1968
- [Lewin 46], Kurt LEWIN, Comportement et développement comme fonction de la situation totale, Dans : Leonard CARMICHAEL, Manuel de psychologie de l'enfant, Traduction M. BOUILLY & Cie, Presses Universitaires de France, 1946
- [Marrow 69], Alfred J. MARROW, Kurt Lewin (Sa vie son œuvre), 1969, Traduction Hélène CONSTANTINI et Alex MUCCHIELLI, ESF, Horizons de la psychologie, 1972
- [Parlett 91], Malcolm PARLETT, Réflexions sur la théorie du champ, British Gestalt Journal, 1, 2, 1991, Traduction Catherine DELAFON, Cahiers de Gestalt-thérapie n° 5, Plain-champ, Éditions du Collège de Gestalt-thérapie, 1999
- [PHG51], Frederick PERLS, Ralf E. HEFFERLINE, Paul GOODMAN, Gestalt-Thérapie, 1951, Traduction Martine WIZNITZER, Stanké, 1979
- [Robine 97], Jean-Marie ROBINE, Pli et dépli du self, Institut Français de Gestalt-thérapie, Bordeaux, 1997
- [Seron 01], Denis SERON, Introduction à la méthode phénoménologique, De Boeck Université, Le point philosophique, 2001

Frédéric Brissaud psychothérapeute à Grenoble, agréé par le CEG-T, formateur et membre de l'équipe de l'institut GREFOR.

2 rue Docteur Hermite – 38 000 Grenoble – France

Tél. : 06 19 91 57 62 – E-mail : frederic.brissaud@bluewin.ch